

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 174)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 205

présenté par  
M. Colas-Roy

à l'amendement n° 145 de M. Orphelin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 TER, insérer l'article suivant:**

Après le mot :

« hydrocarbures, »,

rédigier ainsi la fin de l'article :

« hors du territoire national ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.